

COMMUNE DE VABRES L'ABBAYE

Département de l'Aveyron
Arrondissement de Millau
Canton de Saint-Affrique

Nombre de Conseillers en exercice : 15
de Présents : 13
de Votants : 15

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Extrait du Registre
Des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Vendredi 07 Avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le sept avril à 20h30, le conseil municipal de Vabres l'Abbaye, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Frédéric ARTIS, maire.

Etaient présents : M. Frédéric ARTIS, Mme Géraldine ARTIS, M. Arnaud BERNARD, Mme Catherine CADENET, M. Gérard CAILHOL, Mme Myriam ESPERANCE, Mme Laure GARRIBOTTO, Mme Claudine IACOVO, M. Loïc MARAVAL, Mme Isabelle NEGRE, M. Gaëtan PRIVAT, M. Sébastien ROUSTAN, M. Jean-François VIDAL.

Procurations : M. Simon PUECH à Mme Claudine IACOVO, Mme Marie-Claude SIRE à Mme Isabelle NEGRE.

Secrétaire de séance : M. Jean-François VIDAL

OBJET : Subventions aux écoles du village 2023 : école publique et école privée.

Le conseil municipal est invité à fixer les participations accordées aux deux écoles du village pour l'exercice 2023.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, elles sont établies comme suit :

ECOLE PUBLIQUE :

- 60 euros par élève et par an au budget 2023 pour les élèves inscrits à la rentrée scolaire de septembre 2022 pour les fournitures de l'école,
- 30 euros par élève et par an versé à la coopérative de l'école publique (OCCE).

ECOLE PRIVEE :

- 735 euros par élève et par an pour les enfants inscrits en classe primaire et maternelle à la rentrée scolaire de septembre 2022 et dont les parents sont domiciliés sur la commune de Vabres l'Abbaye.

Fait et délibéré à Vabres l'Abbaye les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire